

Le métier d'infirmier-anesthésiste

Les compétences des IADE sont définies par le décret du 10 mars 2017, mentionnant que l'IADE « *exerce ses activités sous le contrôle exclusif d'un médecin anesthésiste-réanimateur (...) et est « seul habilité à pratiquer les techniques suivantes : a) Anesthésie générale ; b) Anesthésie loco-régionale et réinjections dans le cas où un dispositif a été mis en place par un médecin anesthésiste-réanimateur ; c) Réanimation préopératoire.* ». L'IADE « *peut intervenir en vue de la prise en charge de la douleur postopératoire* », et « *est seul habilité à réaliser le transport des patients stables ventilés, intubés ou sédatisés pris en charge dans le cadre des transports infirmiers interhospitaliers* »

Le référentiel de formation décrit ainsi « *la finalité de la formation est de former un infirmier-anesthésiste, c'est-à-dire un infirmier responsable et autonome, particulièrement compétent dans le domaine de soins en anesthésie (...) et dans celui des soins d'urgences et réanimation.* »



Les conditions d'admission à la formation d'infirmier-anesthésiste

➤ **Pour être admis à suivre l'enseignement sanctionné par le diplôme d'État d'IA les candidats doivent :**

Justifier de deux années minimum d'exercice, en équivalent temps plein de la profession d'infirmier au 1^{er} janvier de l'année du concours ;

avoir subi avec succès les épreuves d'admission à la formation préparant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste ;

avoir acquitté les droits d'inscription,

avoir souscrit par convention l'engagement d'acquitter les frais de scolarité

Les épreuves de sélection évaluent l'aptitude des candidats à suivre l'enseignement. Elles comprennent :

une épreuve écrite et anonyme d'admissibilité de deux heures permettant d'évaluer les connaissances professionnelles et scientifiques du candidat en référence au programme de formation du diplôme d'État d'Infirmier ainsi que ses capacités rédactionnelles.

une épreuve orale d'admission permettant d'apprécier les capacités du candidat :

Les délais d'accès

<p><u>Date d'entrée en formation :</u> La date de la rentrée est fixée à un jour ouvrable de la semaine 40.</p>	<p><u>Date de l'épreuve écrite d'admissibilité :</u> Mercredi 16 mars 2022</p> <p><u>Dates de l'épreuve orale d'admission :</u> Mercredi 18 mai 2022 Jeudi 19 mai 2022</p>	<p><u>Date de clôture des inscriptions au concours :</u> vendredi 15 février 2022</p>
--	--	--

La durée de la formation	La capacité d'accueil	Le Tarif*	Le niveau de certification
<p>3640 heures : 910 h / cours 2030 h / stages 350 h / travail personnel guidé 350 h / congés annuels</p>	<p>35 étudiants</p>	<p>Tarif 2021/2022 (à titre indicatif) Préparation au concours (10 j) : 860 € Frais d'inscription au concours : 107 € Frais de scolarité : 8422 € / an Tarif étudiant sans emploi : 6000 € / an</p>	<p>Grade Master associé au diplôme d'Etat Niveau 7</p>

*Les conditions générales de vente de nos prestations de formation sont accessibles sur notre site internet

Les objectifs de la formation : Aptitudes et Compétences visées

- | | |
|---|--------------|
| ➤ Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie | Compétence 1 |
| ➤ Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique | Compétence 2 |
| ➤ Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention | Compétence 3 |
| ➤ Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation | Compétence 4 |
| ➤ Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie. | Compétence 5 |
| ➤ Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur | Compétence 6 |
| ➤ Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie | Compétence 7 |

Les méthodes pédagogiques

Les modalités d'évaluation

<ul style="list-style-type: none"> Cours magistraux en présentiel et en distanciel Travaux pratiques et dirigés Analyse de cas cliniques Simulation en santé Pédagogie inversée Présentations orales Evaluations formatives sur les terrains de stage 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations écrites individuelles des connaissances Travail d'analyse d'une situation clinique Rapport écrit de stage et présentation orale Utilisation des logiciels de bureautique pour présentation d'un travail collectif Travail écrit de fin d'études mémoire et argumentation orale sur un sujet professionnel
--	---

Taux de réussite	Taux de satisfaction *	Taux d'insertion dans l'emploi **	Taux d'interruption de la formation	Taux d'abandon
100 %	100 %	100 %	0 %	0%

*13 réponses / 63 apprenants (juin 2021)

** 28 réponses / 28 diplômés (décembre 2020)

Les débouchés

Les évolutions professionnelles

Les passerelles

Travail au sein des blocs opératoires, des services de réanimation ou d'urgence, Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR) et des centres anti-douleur.	Cadre de santé après 4 ans d'exercice professionnel Cadre supérieur de santé	Possibilité d'accéder aux diplômes universitaires (hypnose, douleur, simulation) et études doctorales
---	---	---

Contacts

Témoignages

Email : ecole.iade@chru-lille.fr
 Tél : 03 20 44 44 72
 Site internet : www.iade.chu-lille.fr
 Adresse : **Ecole des infirmiers-anesthésistes diplômés d'État**
 Institut Gernez Rieux
 2, Rue du Docteur Schweitzer
 CS 70001
 59037 Lille Cedex

Rémi, étudiant en 1^o année: « J'ai apprécié le fait que les cours soient dispensés en petits groupes. Cela a permis un véritable échange entre les formateurs et les élèves. En ce qui concerne les stages, les IADE nous ont toujours bien accueillis et bien formés »

Badia et Céline, étudiantes en 2^o année : « La formation IADE est très enrichissante, elle me donne une vision différente de l'infirmière. C'est non seulement une expérience professionnelle mais également une expérience humaine. Elle me permet de rencontrer des intervenants et des professionnels de qualité. »

*Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : 03 20 44 52 03.
 Institut de Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.*